

# AVIS PUBLIC



## ÉLECTION PARTIELLE CONSEILLER(ÈRE) SIÈGE NUMÉRO 3

**Ville de Saint-Charles-Borromée**

**Date du scrutin 24 SEPTEMBRE 2023**

Par cet avis public, **Me Louis-André Garceau**, greffier et président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale :

1. Une élection partielle sera tenue afin de combler le poste de conseiller(ère), siège numéro 3;
2. Les personnes candidates pour ce poste sont :
  - **Alexis Nantel**
  - **Marco Patenaude**
  - **Stéphanie Payette**
  - **Lincoln Richard**
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux heures, aux dates, aux lieux ci-après indiqués selon les sections de vote suivantes :

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 17 septembre 2023 entre 12 h et 20 h.**

Pour toutes les sections de vote (1 à 26)

- Lieu : **Centre communautaire André-Hénault**, 249, chemin du Golf Est, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8L1

Jour du scrutin : **Dimanche 24 septembre 2023 entre 10 h et 20 h.**

- Pour les **sections de vote** : 1 à 13

Lieu : **École primaire Lorenzo-Gauthier (Pavillon Le Prémambule)**, 50, rue Pierre-De Coubertin, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8A8

- Pour les **sections de vote** : 14 à 26

Lieu : **Centre communautaire André-Hénault**, 249, chemin du Golf Est, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8L1

4. Vous pourrez assister au recensement des votes et à l'annonce du résultat, le dimanche 24 septembre 2023 vers 21 h dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville située au 370, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3;
5. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjointe) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : **Hôtel de Ville, 370, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3**

Téléphone : **450 759-4415**, président d'élection : poste 131.

Donné à Saint-Charles-Borromée, le 30 août 2023.

**(Signé)**

---

**Me Louis-André Garceau**, avocat  
Président d'élection